**COMPTE-RENDU REUNION DE BUREAU**

**du**

**Jeudi 4 octobre 2012**

**Participants** :

-Thierry GRIFFART

-Sophie GUYADER

-Hervé KARLESKIND

-Anne LETONDEL

-Chantal MAIRE

-Annie MIGLIORE

-Evelyne REVELLAT

-Monique ROUSSEL

-Patrick ROUSSEL

 **Debriefing sur la participation de l’association au CARREFOUR DE L’EMPLOI le 27 septembre 2012**

Thierry GRIFFART, Annie MIGLIORE et Hervé KARLESKIND, qui ont tenu le stand de l’association, nous relatent cet évènement.

Ils nous informent notamment que quasiment toutes les personnes qui sont venues visiter le stand ont demandé à connaître le nom du site internet de notre association, le problème étant que notre site n’est pas opérationnel.

 **Projet de création d’un site web pour l’association BRY ENTREPRISES**

Nous débattons sur ce projet, et convenons qu’il s’agit de la priorité numéro UN pour l’année à venir.

 Thierry GRIFFART propose que nous voyions avec la Mairie de BRY pour savoir si elle accepterait d’héberger notre site, ce qui réduirait nos coûts de conception et d’exploitation.

 **Démarcher les entreprises**

Ce qui manque, c’est un travail de fond avec les entreprises

 Il faudrait un poste supplémentaire dédié aux entreprises à la mairie de BRY SUR MARNE, il s’agit d’un travail continu.

A ce propos, Chantal MAIRE de la Mairie de BRY SUR MARNE, qui nous aide de manière vitale par son appui logistique, nous annonce qu’elle est susceptible de partir en retraite dès le 11 décembre 2012. Nous nous en inquiétons, et espérons que la Mairie de BRY SUR MARNE a prévu une personne pour la remplacer, qui aura notamment pour tâche de travailler en partenariat avec notre association.

**Mailing pour la campagne d’adhésion à notre association, pour l’année 2013, à expédier par voie postale au mois de novembre 2012**

Nous convenons d’expédier ce mailing par la voie postale, au plus grand nombre d’entreprises de BRY SUR MARNE, et éventuellement aussi, au plus grand nombre d’entreprises de communes limitrophes, si nous trouvons le temps nécessaire.

Nous convenons à cet effet de retravailler le fichier INSEE des entreprises, que Chantal MAIRE de la Marie de BRY SUR MARNE nous fournira gracieusement.

Nous convenons de ne pas démarcher les entreprises adhérentes de l’association BRY VILLAGE, qui regroupe les personnes ou les sociétés exploitant des commerces avec devanture sur la commune de BRY, ainsi que Chantal MAIRE nous le précise. Elle nous informe qu’il y a 130 boutiques à BRY.

Nous convenons de ne pas « marcher sur les platebandes » de l’association BRY VILLAGE.

Nous convenons de tenter de convaincre les entreprises qui ont quitté notre association en 2010 et en 2011 de revenir y adhérer, et spécialement les entreprises importantes, sans qui nous manquons de crédibilité.

Hervé KARLESKIND souligne qu’il s’agit là d’un problème crucial pour la survie de notre association.

En effet, d’importantes entreprises bryardes n’ont pas renouvelé leur adhésion, ainsi que les membres du bureau qui gèrent la comptabilité et que Chantal MAIRE nous le confirment.

Nous convenons qu’il faut démarcher une à une ces importantes entreprises bryardes, prendre un rendez-vous, aller les voir, connaître leurs éventuelles réticences, les convaincre d’adhérer à nouveau.

L’un des arguments à développer sera que Monsieur le Maire de BRY recherche un partenariat avec notre association, pour développer de nouveaux projets, et notamment une nouvelle crèche d’entreprises, ainsi qu’un restaurant d’entreprise.

Il est dans l’intérêt des entreprises d’adhérer à notre association, pour être dans le circuit d’information et de concertation, comme il est dans l’intérêt de notre association de recueillir leurs adhésions, pour asseoir notre crédibilité.

Conclusion : Il faut absolument que les entreprises bryardes les plus importantes adhèrent à notre association. Sans elles, on perd beaucoup de notre crédibilité.

Il faut absolument aller démarcher Jean-Michel TASSE, qui est un pilier historique de l’association, pour le convaincre d’adhérer à nouveau.

Sur le montant de la cotisation annuelle pour notre association, nous avions eu une importante discussion à ce sujet, pour les tarifs pour l’année 2012.

Nous convenons de reconduire ces tarifs, pour l’année 2013.

Evelyne REVELLAT nous fait part des actions de l’association BRY ENTREPRISES qui ont été les plus appréciées de ses membres par le passé, notamment :

-L’organisation d’une session pour pouvoir re-passer son permis de conduire, pour les personnes qui ont perdu leurs points,

-L’organisation d’une session de dons du sang, avec l’établissement français du sang,

-Les visites d’entreprises implantées à BRY SUR MARNE, telles l’INA et la SFP, réservées aux membres de l’association.

**Informations sur les activités de l’Agence de Développement économique du Val de Marne**

Chantal MAIRE nous informe des activités de l’Agence de Développement économique du Val de Marne.

Plusieurs intervenants, et notamment Hervé KARLESKIND, insistent sur l’intérêt pour notre association de participer à ces manifestations, en termes de visibilité, de prise de contacts, et d’informations recueillies.

Hervé accepte d’assister au nom de notre association à l’une de ces manifestations.

**Comptabilité – Emission des chèques.**

Au sujet des chèques émis par notre association, nous convenons d’un seuil à partir duquel la signature de la Présidente de notre association et d’un autre membre du bureau de notre association, dûment habilité, est nécessaire : 500 EUROS

Ce seuil paraît raisonnable à tous.

En dessous de cette somme, une seule signature est nécessaire.

Au dessus, le chèque doit être signé par la Présidente de notre association, et par une autre membre du Bureau.

Evelyne REVELLAT et Anne LETONDEL vont notifier à la banque la décision de notre bureau de ce jour, en ayant pris préalablement rendez-vous avec l’agence bancaire qui gère notre compte.

 **La prochaine assemblée générale de notre association aura lieu le jeudi 6 décembre 2012. Nous définissons le lieu où aura lieu le repas avec les adhérents de notre association, qui suivra immédiatement.**

 Le dépôt de candidature à un poste de membre du bureau de notre association pourra avoir lieu à partir du 8 novembre 2012, date de notre prochaine réunion du bureau.

Cette observation est en lien direct avec le démarchage à effectuer auprès d’anciens membres de notre association, et auprès de ses membres « inactifs » pour tenter d’obtenir le retour des anciens membres, et pour inviter les membres actuels du bureau à se positionner, en vue de l’élection qui aura lieu, lors de la prochaine assemblée générale de notre association.

Nous convenons que le dîner avec les adhérents de l’association, le 6 décembre prochain, qui suivra immédiatement notre assemblée générale, aura lieu à La Mosaïque des Saveurs à NOGENT SUR MARNE.

C’est un restaurant d’insertion, dont on nous dit le plus grand bien.

Son adresse : 147 Ter Boulevard de Strasbourg 94130 NOGENT SUR MARNE

Son numéro de téléphone : 01 48 71 59 59

E.mail : lamosaiquedessaveurs@gmail.com

Monique ROUSSEL, qui est conseillère municipale de BRY SUR MARNE, et spécialement en charge du dossier de l’emploi, est tout comme nous très favorable à l’incitation de l’emploi solidaire, et se félicite de notre choix.

 **Participation de l’association BRY ENTREPRISES au salon du CAREEP, le 16 octobre 2012**

Thierry GRIFFART, qui tient lui-même un stand au CAREEP, ne sera pas disponible, il nous fournira néanmoins une présentation power point très élégante de notre association.

La mairie de BRY SUR MARNE, via Chantal MAIRE, va nous fournir le matériel informatique.

Hervé KARLESKIND pourra être présent une demi-journée.

Annie MIGLIORE pourra se déplacer.

 Chantal MAIRE sera également présente.

 Monique ROUSSEL a également prévu de venir faire une visite, en qualité d’observateur extérieur.

 **La prochaine réunion du bureau de notre association aura lieu le jeudi 8 novembre 2012**

 Nous évoquerons notamment, lors de cette réunion, les points suivants, essentiels, pour la pérennité de notre association :

Qui, parmi les membres actuels du bureau, souhaite maintenir sa candidature ?

Qui, parmi les anciens membres de notre association, souhaite adhérer à nouveau ?

Qui, parmi les membres anciens et actuels de notre association, souhaite se faire élire ou réélire en qualité de membre du bureau ? A quel poste ?

Nous rappelons qu’Evelyne REVELLAT nous a annoncé à regret sa démission de son poste de Présidente de notre association, ses obligations actuelles ne lui laissant plus assez de temps libre pout trouver le temps nécessaire pour manager notre association.

A titre d’information, Evelyne REVELLAT prépare actuellement un diplôme de sophrologue.

Nous souhaitons beaucoup de réussite à Evelyne.

Gageons qu’avec son savoir, son optimisme et son empathie, elle contribuera au bien-être de tous ceux qui la consulteront.

 Evelyne REVELLAT nous a précisé qu’elle restera membre de l’association, et qu’elle pourra continuer à nous apporter son aide.

 Annie MIGLIORE, avec l’aide de Chantal MAIRE, accepte de se charger :

1°) De contacter les membres du bureau actuel, non présents ce soir, et leur demander de se positionner, quant au renouvellement ou au non renouvellement de leur mandat de membre du bureau,

2°) De contacter les membres de l’ancien bureau, pour savoir s’ils accepteraient de réintégrer le bureau, en fonction du nombre de postes qui resteraient à pourvoir.

 Thierry GRIFFART nous informe de son souhait d’intégrer le bureau de notre association.

 **Fixation du programme du prochain CARTES SUR TABLE, qui aura lieu fin novembre 2012**

 Lors de la précédente réunion du bureau, nous avions retenu comme thème :

 « **Ce que la loi de finances 2013 va changer pour les entreprises**. »

 Force est de reconnaître qu’à la lecture de la presse, le 4 octobre 2012, nous sommes à cet égard dans la plus complète incertitude.

 Ni la date ni le thème du prochain Cartes sur Table ne sont encore fixés.

Ces points sont à régler en urgence, au plus tard lors de la prochaine réunion de notre bureau.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Anne LETONDEL, secrétaire de notre association, et professionnelle reconnue en matière de gestion des ressources humaines, nous suggère le thème suivant, pour un prochain cartes sur tables, mais pas avant l’année prochaine :

**Les périphériques de la rémunération : CESU, crèche d’entreprises, tickets restaurant, etc**.

Ces problématiques nous semblent très intéressantes, et propres à intéresser un maximum d’entreprises.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nous levons la séance après cette dernière discussion.